

La révolution n'est pas un long fleuve tranquille

COMPTE-RENDU DU CSE RÉSEAU FRANCE 3 DES 18 ET 19 FÉVRIER 2026

RÉ-VO-LU-TION ! Le nouveau mot d'ordre de la Direction du réseau ? En tout cas, ce CSE a démarré par une tentative de coup de force : la direction remet en cause un usage en vigueur depuis 2018, le remplacement d'un élu absent par un suppléant d'un autre collège. Mais un usage ne se renverse pas par décret. La révolution, dans le dialogue social, ça n'existe pas, et la Direction devra s'y tenir. L'unilatéralisme est une prise de pouvoir, et nous ne l'acceptons pas. La direction finit par accepter, « pour cette fois », la présence de l'élu concerné : qu'elle le sache, **sa révolution ne sera pas un long fleuve tranquille**. Mais ce durcissement de la direction sur la question de l'exercice du droit syndical annonce les batailles futures : nous allons négocier, dans les mois à venir, le nouvel accord collectif de France Télévisions. **Pour préparer le « grand soir » patronal, faut-il affaiblir les organisations syndicales ?** C'est donc cela, le « dialogue social de qualité » ?



Image générée par l'I.A.

« Sous les pavés la plage, sous les accords le mirage » : que vaut la parole de la direction, que vaut la signature au bas d'un accord ? C'est aussi le sujet de notre liminaire, [à lire Ici](#).

Marché prestation maquillage : la fausse Métamorphose

Le « marché » du maquillage a fait l'objet de nombreux débats lors de CSE précédent. L'appel d'offre a été lancé, Michaël Friederich, Directeur de l'exploitation et des moyens du Réseaux France 3, présente les entreprises retenues pour cette prestation: et l'on retrouve une vieille connaissance, Métamorphose, qui revient sur le devant de la scène sous le nom de Unichord. La révolution, pour le coup, est cosmétique.

Mais pas de chance, face aux explications lacunaires de Michaël Friederich, les élus montent sur les barricades, et le point ne sera pas expédié en une demi-heure comme la direction l'avait prévu. Non, pour nous, **le maquillage n'est pas une simple ligne budgétaire externalisable, c'est une activité cœur de métier, un métier de l'intermittence, un métier « CDIsable » au sein de FTV.** Et non, un pov' tableau sans plus d'explication, ce n'est pas un document informatif pour les élus.

LOTS	ATTRIBUTAIRE	Notification	DÉCISION/DEMARRAGE	Type de prestation
LOT 1 LILLE		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 2 AMIENS	ESTHETICS MOBILE	OUI	02/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 3 REIMS	UNICHORD	OUI	02/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 4 CAEN	CATHERINE LEBRUN	OUI	14/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 5 ROUEN	LE SAFRAN COLLECTIF	OUI	14/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 6 ORLEANS		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 7 RENNES		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 8 NANTES	MAKE UP PRO	OUI	02/01/2026	A Bons de Commande
LOT 9 DIJON	UNICHORD	OUI	14/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 10 BESANCON	UNICHORD	OUI	02/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 11 POITIERS	LS INSTITUT	OUI	14/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 12 LIMOGES	MON SPA	OUI	14/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 13 BORDEAUX	CHRISTEL BIZE MAQUILLAGE	OUI	14/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 14 CLERMONT FERRAND		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 15 LYON	UNICHORD	OUI	02/01/2026	A Bons de Commande
LOT 16 MONTPELLIER	UNICHORD	OUI	14/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 17 MARSEILLE		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 18 ANTIBES	PART COLOR	OUI	14/01/2026	Forfaitaire (+ BC)
LOT 19 GRENOBLE		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 20 TOULOUSE	MAKE UP AND ACADEMY (AW CROISSANCE)	OUI	14/01/2026	A Bons de Commande
LOT 21 NANCY		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 22 STRASBOURG		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 23 BASTIA		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---
LOT 24 AJACCIO		---	RELANCE DU MARCHÉ A VENIR	---

Notre cahier des doléances :

- Mais qui est « Unichord », dont les statuts ont été opportunément élargis pour ajouter à l'activité d'édition et de production musicale celle du maquillage (pour pouvoir répondre à l'appel d'offre FTV ?), et dont la dirigeante est par ailleurs cofondatrice de... Métamorphose, la boîte de prestation de maquillage strasbourgeoise placée en redressement judiciaire l'année dernière ? Renaissance stratégique ou tour de passe-passe ? Métamorphose laisse de mauvais souvenirs aux maquilleuses comme aux maquillés, et on repart avec les mêmes sous un autre nom ?

- Comment des entreprises qui affichent 1 voire pas de salariés peuvent – elles travailler pour FTV, parfois pour plusieurs antennes ? Sous-traitance en cascade ? L'externalisation vise à payer « à la tâche » et à moindre coût : cela interroge sur la responsabilité sociétale et sur l'éthique de FTV, non ?
- Pourquoi lancer l'appel d'offre y compris pour des sites dans lesquels travaillent encore des maquilleuses en CDI, voire plusieurs CDD ? Pourquoi prévoir des « relances » de l'appel d'offre pour certaines antennes ?
- Quels produits de maquillage seront utilisés par ces prestataires ? Quand on sait que la dirigeante de Unichord (ex-Métamorphose) commercialise sa propre ligne de produits, on s'interroge...

La direction sort les fumigènes : tout a été fait dans les règles, la direction des achats et le service juridique ont fait leur travail... Les maquilleuses qui travaillent pour ces entreprises sont des professionnelles... La sous – traitance est possible et légale... Là où il y a du CDI et / ou du CDD, l'appel d'offre doit permettre une prestation supplémentaire sur bon de commande, au cas où... Quant aux produits utilisés pour le maquillage, des critères de qualité ont été définis auxquels ils doivent correspondre.

Et Michaël Friederich, qui cherche à rassurer les élus, explique que la direction a vu les CV des maquilleuses qui interviendront pour les entreprises retenues. Mais justement : si FTV choisit sur CV, si FTV participe au recrutement, alors FTV se place en position d'employeur ! Et l'externalisation n'est pas neutre : elle fragilise l'écosystème de tout l'audiovisuel, menace l'intermittence et détricote nos métiers, maille après maille.

Christophe Poullain le dit sans détour : **les restrictions budgétaires commandent**. Et le couperet tombe.

Compte rendu de la CSSCT du 12 février 2026

Le réseau est (toujours) en ébullition, cette nouvelle Commission Santé Sécurité Conditions de Travail hérite des crises des années passées, avec des enquêtes et des alertes dans plusieurs antennes. Il y a Nantes, Nancy et Lyon, il y a Strasbourg, Caen, Amiens, Clermont Ferrand, Lille...

S'il n'y a ni émeutes ni soulèvement dans les antennes, **il y a épuisement et démotivation quand le climat de travail est tendu et la charge de travail mal évaluée, quand les mesures de prévention primaire ne sont pas prises, quand la recherche des responsabilités en cas d'incidents et d'altercations n'aboutit pas**. Et que dire quand la direction refuse l'enquête conjointe à la suite d'un accident du travail, ou quand ces enquêtes conjointes, répétées sur un seul site, n'aboutissent pas et que la situation continue à s'y dégrader ?

Enfin, la CSSCT constate qu'aucune enquête conjointe n'est déclenchée par les acteurs santé de la direction, par exemple sur les accidents de trajet ; et pourquoi, en la matière, ne propose-t-elle pas d'actions de prévention ? Quid de la formation des managers aux problématiques de CSSCT ? La direction assure que depuis 3 ans, ils ont tous été formés. Mais la réalité du terrain raconte une autre histoire.

Le bilan des psychologues pour 2025 : Qualisocial et sa plateforme de conseil aux salariés, est le nouveau prestataire. Les élus s'inquiètent de la suppression des entretiens individuels sur site, et rappellent l'importance de la confidentialité de ces entretiens. Lors des débats en séance, on apprend qu'en Centre Val de Loire, la prestation de Qualisocial a encore lieu sur site : l'exception qui confirmera la règle ?

Alerte sur un risque grave concernant l'unité organisation d'activité à Nantes

Une expertise a été diligentée par les élus sur le service UOA de l'Antenne de Pays de Loire, restituée lors de ce CSE. Les élus ont émis des préconisations, et suivront l'évolution de la situation.

Risque grave sur l'antenne d'Amiens, vote d'une expertise

Selon la direction, les problèmes sont en cours de traitement à Amiens, l'ambiance n'y serait donc pas au soulèvement ou à la guerre civile. Les élus estiment, eux, que quand les salariés tirent la sonnette d'alarme, on écoute. On ne minimise pas. On analyse d'abord, avec l'aide, pourquoi pas, d'un expert ; puis on élabore un plan d'action, qui doit effectivement être mis en œuvre. Pour toutes ces raisons, les élus votent une enquête qui sera menée par un cabinet d'experts agréé en lien avec des représentants du personnel amiénois et des élus de la CSSCT.

Compte-rendu du CSE central des 21 et 22 janvier 2026 (Notre CR est [à lire ici](#))

Un nouveau Leader Maximo pour les RH : c'était le 1^{er} CSE Central du nouveau DRH de France Télévisions, Olivier Guigner. « *Honoré d'intégrer France Télévisions, un groupe singulier* », ajoutant croire aux valeurs du service public ». « *Je crois à l'intelligence collective pour avancer* ». Ça tombe bien, le bouillonnement des idées, cela ne nous fait pas peur.

Olivier Guigner, un battant ? S'il se bat pour nous, on est partants. Mais il va devoir prouver que oui, il sait « *maintenir le cap, même en zone de turbulences* ».

Revue de personnel à la filière RH : on ne va pas couper de têtes

La revue du personnel, c'est en principe un outil RH pour effectuer un état des lieux des compétences, pour dépister les difficultés dans les collectifs. Pour « *enrichir les parcours professionnels* » et « *sécuriser les organisations* ». Pour identifier les postes à compétences critiques (celles dont on ne peut se passer), les salariés qui auraient le potentiel pour évoluer, et ceux en difficulté. Pour les amener à monter en compétence, nous dit-on, dans un souci de gestion des parcours professionnels.

Revue du personnel ? Ça vous parle ? Oui, nous sommes tous encore traumatisés par l'épisode du « fichage » en 2014-2015, pour lequel FTV a été condamné plusieurs fois par la justice. Aujourd'hui, c'est le contexte de l'entreprise qui nous inquiète : quelle utilisation sera faite de cette revue du personnel, alors que FTV cherche à réduire ses effectifs, coûte que coûte ?

Les 1^{ers} salariés à avoir expérimenté le dispositif, sont ceux de la filière RH, soit 300 personnes. Une expérience « enrichissante » et empreinte de « bienveillance » selon la direction. Mais aucune info sur les résultats effectifs de cette revue du personnel : combien de salariés en difficulté, ou à potentiel, quelles sont ces compétences dont on ne pourrait pas se passer ?

Formation professionnelle : du moins pour accompagner la révolution numérique ! Budget en diminution, 6,7 M€ pour le plan de formation 2026. Et la moitié de cette somme sera dédiée à l'adaptation aux outils.

Bilan social : des salariés en ébullition. Absentéisme, inaptitudes, maladies professionnelles et fatigue généralisée, le bilan est déprimant et les élus demandent une expertise indépendante.

Le bilan social **2024** est à l'ordre du jour du CSE C en **janvier 2026**. C'est tard, et les élus rendent un avis en insistant sur la nécessité de revenir au calendrier légal : soit une consultation des élus en milieu d'année pour un bilan social portant sur l'année précédente !

Bilan logement : on veut un bail et une clé !

Le 1% logement ne nous est pas favorable ; la solidarité nationale ne nous profite guère en matière de logement, des salariés aux revenus inférieurs aux nôtres étant prioritaires. Résultat : pour FTV, seulement 25 logements attribués en 2024, et plus de 2,5 M€ versés à Action Logement.

Genesys : révolution technologique.

Le projet Genesys est à l'image de la stratégie de la direction : transformer les méthodes de production et de fabrication dans les régies du Siège de France Télévisions... et réduire les effectifs. Optimiser pour faire des économies (- 36,5 ETP de techniciens d'ici à 2030) , pas pour injecter des moyens ailleurs ! Augmenter la productivité et passer de 19 salariés en régie à 8. Disposer d'outils techniques plus flexibles avec la Remote Prod (production télécommandée) et un hub technique reliant 3 « salles d'exploitation » (= des régies) à n'importe quel plateau (technologie IP 2110 et serveurs dans le cloud).

Une expertise a évidemment été diligentée sur ce projet de grande ampleur, pour bien comprendre comment FTV sera propulsé dans un nouveau monde plus agile et plus productif. Mais pas forcément meilleur.

Information sur la mise en place de la transformation IV3-Ici-FTR au sein de l'établissement du siège, Antoine Armand, Directeur adjoint de l'information des régions

La direction fait sa révolution toute seule dans son coin : pour informer le CSE de la mise en place du Hub FTR, un document... creux, avec des phrases qui ne veulent rien dire, et peu d'informations factuelles. « *Redonner du sens et de la perspective* » à des salariés de services « *dont les modèles d'organisation et les missions ne sont plus en adéquation avec la nouvelle cartographie de l'information. Une ambition simple : faire mieux ensemble ce que nous faisons déjà chacun avec excellence* ». Et blablabla.

Une intervention du Directeur adjoint de l'information des régions tout aussi creuse et pleine d'autosatisfaction... On va redistribuer les compétences, fluidifier la circulation des reportages, apporter de la souplesse et « européaniser » l'actu internationale parce que c'est cela qui serait attendu dans les régions. Et blablabla.

Hélas, nos grands penseurs du « *faire ensemble* » et de l'« *excellence* » ne se contentent pas de cogiter, ils agissent aussi. Depuis le 26 janvier, l'info nationale et internationale est fabriquée à Vaise pour le réseau régional. La phase 1, qui s'appuyait sur une production des sujets par le siège, s'achève. Vaise va prendre en charge de plus en plus d'activité, et proposer des sujets titrés et une production éditoriale plus spécifique aux régions. Moins de versionning, une réexposition de dossiers nationaux, moins de sujets FranceInfo, plus de plateaux en région...

Alors justement, les élus souhaitent s'attarder sur les sujets « *franceInfo* » diffusés dans les JT régionaux et fabriqués par les journalistes deskeurs. Même si, comme le rappelle Christophe Poullain, le hub est « *un projet de la direction de l'info, un projet du siège* » Le réseau ne serait donc que le réceptacle du travail fait ailleurs, et n'aurait pas son mot à dire sur les conditions de fabrication de ces sujets. Alea jacta est.

Mais la direction a bien dû nous laisser parler : la Cfdt rappelle son liminaire lu en début de CSE ([à relire ici](#)), et s'oppose donc à la diffusion dans les JT régionaux de reportages fabriqués selon la méthode « *franceInfo* » par un journaliste deskeur (une fonction créée uniquement pour FranceInfo), sans monteur, sans OPS au mix. L'explication de la direction du réseau ? « *Il s'agit là d'une décision du directeur de l'info qui estime qu'un sujet FranceInfo devient un sujet France Télévisions quand il a été diffusé* ». Re-Alea jacta est.

Et d'ailleurs, qui fabrique les sujets pour nos JT, à Vaise ? Parce qu'en 2019, deux fiches de poste ont été validées (comme si cela suffisait pour créer des métiers ou des UCC !) par deux OS sur le site, qui permettent aux monteurs et aux documentalistes de FTR de « *desker* » des sujets. Antoine Armand explique que ces « *compétences complémentaires* » journalistiques ne sont plus pratiquées... Nous resterons vigilants.

Autre point de crispation : Vaise fabrique une bobine de secours, tous les jours. Dont Antoine Armand nous dit - même pas peur ! - qu'elle peut être diffusée en cas de problème « *technique ou social* ». Social ? Du genre mouvement de grève ? Nous rappelons donc au directeur adjoint de l'info des régions que ce qu'il envisage là a un nom : l'entrave à l'exercice du droit syndical.

Sinon, on apprend tout de même que les coordinatrices IV3 ont rejoint le bureau de France 2 à Lyon, et que c'est magique, depuis, la coordination serait meilleure sur le réseau. Pour le hot news, un rédacteur et un monteur sont mobilisés une demi-heure avant le début du JT pour fournir des éléments de news ou modifier un sujet si nécessaire.

Mais aucune réponse aux vraies questions que nous posons : pourquoi fait-on cela ? En quoi c'est mieux ? Pourquoi un sujet fabriqué à Vaise par une rédaction qui n'est pas spécialisée dans le traitement de l'actu nationale et internationale, et dans l'actu « chaude », travaillerait mieux pour les régions que les équipes « ex ICI » de Paris ?

En réalité, la finalité du projet n'est-elle pas de faire remonter les sujets des régions plus rapidement vers le national, d'aspirer notre travail, parfois en le dénaturant au passage ? « La passion de la destruction est une joie créatrice », la direction est décidément une révolutionnaire qui s'ignore. Mais nous, nous ne sommes pas des moutons.



Vie du CSE

Le CSE a procédé à la désignation des membres des commissions Moyens internes de fabrication et diversité et handicap, et au remplacement d'un membre de la commission emploi / formation.

Commission Emploi-Formation

Remplacement de Régis Saint-Estève, démissionnaire (Caen), par Stéphanie Deschamps (Bayonne).

Commission Diversité et Handicap : Présidente : Elisabeth Theuil (Clermont-Ferrand) Vice-Présidente : Rabéa Chakir-Trebosc (Bordeaux) Sylvie Tusc-Mounet (Bordeaux) Odile Martial (Clermont-Ferrand) Arianne Masseglia (Antibes) Lise Rajot (Marseille) Olivia Boisson (Grenoble) Isabelle Audin (Paris Ile de France) Alexis Dumoulin (Mont-de-Marsan) Olivier Mélinand (Brest)	Commission des Moyens Internes de Fabrication : Président : Frédéric Maillard (La Fabrique, Vendargues) Nicole Brame (La Fabrique, Lille) Fabrice Martin (La Fabrique, Vendargues) Sébastien Lebailly (La Fabrique, Vendargues) Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) Vincent Texier (La Fabrique, Rennes) Valérie Marquet (La Fabrique, Rennes) Aida Pratte (La Fabrique, Vendargues) Anthony Agoune (La Fabrique, Marseille) Éliane Tourtet (Marseille) Rémi Pohier (Boulogne sur Mer) Éric Birou (La Fabrique, Lyon) Angélique Carrier (La Fabrique, Marseille) Alexandre Lacroix (Dijon)
--	---

Prochain CSE Réseau France 3 les 18 et 19 mars 2026

Les élus et la représentante syndicale de la Cfdt à ce CSE :

Bruno Espalieu (rapporteur CSSCT, Lille), Frédéric Maillard (Président de la commission MIF), Pascal Lefèvre (Président de la commission logement, Lille), Loïc Schaeffer (Strasbourg), Séverine Dangin (Présidente de la commission égalité professionnelle, Metz), Amandine Caniard (Lille), Yvonne Roehrig (Strasbourg).